

DELIBERATION N° 2023.06. 12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE
SEANCE PUBLIQUE DU 1^{er} JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le premier juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 26 mai 2023, s'est réuni à la Salle Paul Buisine en séance publique sous la présidence de Monsieur Ludovic PROISY, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice : 19
Présents : 15
Votants : 19

Étaient présents :

Ludovic PROISY, Maire ;

Judith TERNIER, Fabrice VAN BELLE, Guillaume LIETARD, Denise DUCROUX, Adjoint ;

Charline DECARNIN, Yves MARTIN, Jorge DOS SANTOS, Marie-Claire NAESSENS, Isabelle CANDELIER, Éric TIRLEMONT, Théo VANENGELANDT, Fabienne MEPLON, Maurice VANDEWALLE, Aurélie MALAQUIN, Conseillers Municipaux.

Etaient absents ayant donné procuration :

Christelle DELEPLACE, ayant donné procuration à Isabelle CANDELIER

Olivier MORVAN, ayant donné procuration à Fabrice VAN BELLE

Brigitte MAINGUET, ayant donné procuration à Ludovic PROISY

Sylvaine DELVOYE, ayant donné procuration à Éric TIRLEMONT

Était absent excusé :

/

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Charline DECARNIN a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2023.06.12

**TARIF DE VENTE DE TEE-SHIRT A L'EFFIGIE DES ACTIVITÉS GYMNIQUES
VENDEVILLOISES**

M. LE MAIRE INFORME l'Assemblée que le spectacle des activités gymniques vendevilloises se tiendra le jeudi 29 juin 2023 à la Chiconnière. A l'occasion de cette édition 2023, le professeur de cette activité municipale souhaite éditer et vendre des tee-shirts à l'effigie des activités gymniques vendevilloises.

Le graphisme et la confection seront faits par le professeur.

Le tee-shirt sera vendu au tarif de 5,00 € lors du spectacle en juin.

M. LE MAIRE PROPOSE d'autoriser cette vente de tee-shirts et d'appliquer ce tarif au profit de la régie « Famille et Enfance Vendeville ».

Le conseil municipal, ceci exposé et après en avoir délibéré,

ACCEPTE la vente de tee-shirt et son tarif à l'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.
Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord
Le 15 juin 2023

Le Maire,



Ludovic PROISY

Le secrétaire de séance,



Charline DECARNIN